

Tapis de protection des genoux

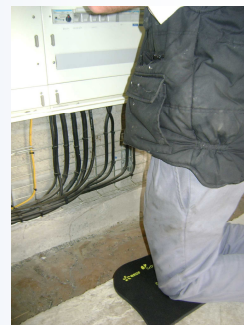


L'utilisation régulière de ce tapis permet de lutter contre le risque de maladies professionnelles suivantes :

Tableau n°79 : lésions méniscales du genou

Tableau n°57 : hygroma du genou et maladie « de la patte d'oie »

De plus il apporte une amélioration notable du confort dans la posture agenouillée



Caractéristiques

Dimensions : 480 x 290 x 16 mm

Poids : moins de 450g

Température d'utilisation : - 40 °C +80 °C

Matière : caoutchouc cellulaire revêtu sur ces 2 faces de tissu polyamide haute ténacité

Performances

Résistance à la perforation* : 170N suivant la norme EN863**

Environnement : ne contient pas de métaux lourds ni produits bromés

Nettoyage : facile à l'eau

Fabrication : conçu et fabriqué en France avec et pour ErDF et GrDF sur des sites CARPENTER certifiés ISO 9001

*La norme européenne EN14404 relative à la protection des genoux impose une résistance à la perforation minimum de 100N dans le cas d'une protection de niveau 1

**Résultats certifiés par un organisme européen agréé

Nota : Cette protection n'est pas considérée comme EPI selon les termes de la directive européenne 89/686/CEE. Toutefois, comme il est précisé dans la norme EN 14404 (Novembre 2004), aucune protection de genoux ne peut garantir que les travailleurs ne souffriront pas de complications médicales s'ils doivent rester agenouillés pendant de longues périodes.



Tél.: (33)3 84 93 94 92
kneepads@carpenter.com

contact

Z.I. Boulevard des Bretonnières
B.P. 10085
49182 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU
Cedex
<http://www.carpenter.fr>

Head office